

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LA MAISON DES JEUNES L'ACADO INC.	Numéro de permis 2009459	Date d'inspection Le 25 novembre 2020	
Nom de l'établissement SERVICE APRES-CLASSE DE LA MAISON DES JEUNES L'ACADO		Numéro de téléphone (506) 453-5929	
Adresse 715 Priestman Street Fredericton NB E3B 5W7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jennifer Godin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Les dossiers des employés et enfants sont vraiment bien organiser et respect les règlements.

Svp soyez certain de garder le demi porte fermer de la cuisine pour que les enfants ne rentrent pas sans être surveiller par une éducatrice.

Svp ajouter le nom et le numéro de votre inspectrice a votre tableau d'information. Si que vous n'avez pas l'information requis, laisser votre mentor en assurance de la qualité savoir pour qu'elle puisse vous fournir l'information.

original signé par
Jennifer Godin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 novembre 2020

Date

original signé par
Marika Morency

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 novembre 2020

Date